

GYM ADAPTEE SENIORS		120 €
Où ?	Salle du Val de Maine	
Quand ?	Mercredi 1 ^{er} groupe : 9h30 à 10h30 2 ^{ème} groupe : 10h45 à 11h45	
Professeur	Kévin Duwez	
Combien ?	30 séances dans l'année (à l'exception des vacances scolaires)	
Responsable	Arlette Maurisson 06 62 83 86 13	

L'adhésion à Familles Rurales est obligatoire pour participer à cette activité.

J'ai rempli le bulletin et j'y ai joint un chèque de 30 € (ou de 38 € si je n'habite pas Bouchemaine)

Si vous participez à plusieurs activités, à laquelle avez-vous remis le bulletin d'adhésion ?.....

Vous avez payé votre adhésion dans une autre commune, indiquer laquelle
n° de la carte 2026.....

Civilité	Nom en majuscules	Prénom en majuscules	Date de naissance
M ou Mme			

Adresse

Code postal Ville

Téléphone portable (indispensable pour l'envoi de SMS)

Téléphone fixe (si vous n'avez pas de portable)

Adresse e-mail (écrire très lisiblement, en insistant sur les tirets et les points)
.....

Chèque à l'ordre de « Familles Rurales Bouchemaine »	Montant	
1 chèque de	2 chèques de :	3 chèques de :

Droit à l'image

J'autorise l'association Familles Rurales à prendre des photos ou à faire de courtes vidéos pendant les activités. Celles-ci pourront être utilisées lors de l'Assemblée générale, pour illustrer le site ou la plaquette annuelle ou le journal municipal. En aucun cas, ces images ne seront diffusées sur les réseaux sociaux.

oui non Date Signature

INSCRIPTION et PAIEMENT

Pour la saison 2026-2027, les inscriptions pourront se faire en ligne avec l'application **HelloAsso**, accessible via un lien mis à votre disposition sur le site internet [Familles Rurales Bouchemaine](#) (paiement par CB)
Les inscriptions pourront se faire également sur fiches papier, que vous trouverez sur le site de l'AFR, à remettre complétées à la responsable de l'activité.

Une permanence sera assurée le **vendredi 25 septembre de 18h15 à 20h00** dans le hall de la salle de danse du Petit Vivier.

Un dossier papier complet doit comporter :

- le bulletin d'adhésion avec un chèque de 30 € agrafé en bas, à gauche (ou de 38 € pour les familles hors commune)
 - la fiche d'inscription à l'activité avec le chèque de règlement agrafé en bas, à gauche
- Ces 2 chèques étant traités par des services différents, merci de ne pas faire de chèque groupé